

## Avis de Publication

M. le Président du Conseil départemental certifie que :

- les délibérations de la Commission Permanente du 09 décembre 2024 n° CP-2024-0888 à CP-2024-0892 ont été publiées ce jour sur le portail de publication des actes décisionnels, disponible sur le site internet du Conseil départemental : [www.hautesavoie.fr](http://www.hautesavoie.fr)  
Le registre des délibérations de cette séance n° RCP-2024-48 est également à disposition du public pour consultation aux Archives départementales de la Haute-Savoie sises 37 bis, avenue de la Plaine – 74000 ANNECY – Tél. : 04-50-33-20-80 *sans limitation de durée*.
- **Toutes les délibérations de cette séance ont été télétransmises en Préfecture le 13 décembre 2024 et sont exécutoires à compter du 18 décembre 2024**, date de publication sur internet.

*Les délibérations publiées dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la date de publication sous forme électronique.*

### Liste des actes publiés au cours des deux derniers mois :

- 18-12-2024 : RCP-2024-48 – Délibérations de la Commission Permanente du 09 décembre 2024
- 17-12-2024 : RCD-2024-47 – Délibérations du Conseil départemental du 09 décembre 2024
- 13-12-2024 : PVCD-2024-46 - Procès-verbal de la séance du Conseil départemental du 12 novembre 2024
- 05-12-2024 : RCP-2024-45 – Délibérations de la Commission Permanente du 25 novembre 2024
- 27-11-2024 : RA-2024-44 – Arrêtés
- 20-11-2024 : RCD-2024-43 – Délibérations du Conseil départemental du 12 novembre 2024
- 15-11-2024 : PVCD-2024-42 - Procès-verbal de la séance du Conseil départemental du 22 juillet 2024
- 13-11-2024 : RA-2024-41 – Arrêtés
- 30-10-2024 : RCP-2024-40 – Délibérations de la Commission Permanente du 28 octobre 2024

*Avis affiché ce jour sur le panneau d'affichage situé 1, rue du 30<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie à Annecy et sur le site internet du Conseil départemental ([www.hautesavoie.fr](http://www.hautesavoie.fr))*

Fait à Annecy, le 18 décembre 2024

Pour le Président du Conseil départemental,  
Le Directeur Assemblée,